



PROCES-VERBAL
COMMISSION FÉDÉRALE DES ÉDUCATEURS ET ENTRAINEURS DE
FOOTBALL
-
SECTION ÉQUIVALENCES

Réunion du : 30 juin 2026

Présidence : T. MONTAGNE

Présents : J. ALCOCER ; R. DEZIRE

Excusé :

Assistent à la réunion : C. ROMAGNE ; A. EL AMRANI

1 – EQUIVALENCES ANCIENS ET NOUVEAUX DIPLOMES FFF ET LICENCE UEFA

SUR PRESENTATION DES PIECES JUSTIFICATIVES, LES PERSONNES SUIVANTES SE VOIENT DECERNER :

- DF « RESPONSABLE ECOLE DE FOOTBALL » (UEFA C) :

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE
BOFFIN	MICKAEL	14/11/1984
DERULLE	GERALDINE	21/02/1975

- PREROGATIVES D'EXERCICE A PARTIR D'UNE LICENCE UEFA :

NOM	PRENOM	LICENCE UEFA
ANCELOTTI	DAVIDE	UEFA PRO
BARREIROS GOMES	JOAO	UEFA C
BERTHEL ASKOU	JENS	UEFA PRO
BOUMBAR	HICHEM	UEFA PRO
CUNHA DE SOUSA	STEFANO	UEFA B
GARCIA TEVENET	LUIS	UEFA PRO
HOLTZ	LUC	UEFA PRO
MANGAN	ANDREW	UEFA PRO
MUTSCH	MARIO	UEFA PRO
NOGALES DOMINGUEZ	DIEGO	UEFA PRO
TOPPMOLLER	DINO	UEFA PRO

2 – CARTES UEFA

NOM	PRENOM	LICENCE UEFA
FREDJ	DJAMEL	UEFA A
LIPOFF	DIMITRI	UEFA A

3 – CROSSBORDER UEFA

- M. GARNIER Mikaël : Une réponse officielle a été envoyée à l'éducateur et à la fédération concernée.
- M. DAVILA LOURENCO DE LIMA Alonso : Une réponse officielle a été envoyée à l'éducateur et à la fédération concernée.

4 – RECONNAISSANCE FPC

NOM	PRENOM	LICENCE UEFA
CHACHA	MOHAMED	UEFA ELITE YOUTH A
TORA	GUILLAUME	UEFA A

5 – DISPOSITIONS PARTICULIERES POUR UNE ENTREE EN FORMATION (SITUATION DE HANDICAP)
--

- M. COMPPER Gaston Jean Claude : La commission prend connaissance de l'avis favorable du médecin fédéral. La demande est validée.
- M. GILLARDEAU Louis : La commission prend connaissance de l'avis favorable du médecin fédéral. La demande est validée.
- M. LOKMANE Boualem : La commission prend connaissance de l'avis favorable du médecin fédéral. La demande est validée.
- M. PETIT Laurent : La commission prend connaissance de l'avis favorable du médecin fédéral. La demande est validée.
- M. SANTINI Pierre Jean : La commission prend connaissance de l'avis favorable du médecin fédéral. La demande est validée.
- M. TORRES GARCIA David : La commission prend connaissance de l'avis favorable du médecin fédéral. La demande est validée.

Prochaine réunion : 31 août 2026

Procès-verbal réalisé par : CRO